LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE C'EST QUOI ?

La coopérative scolaire est un espace d'apprentissage et de participation où les élèves deviennent acteurs de la vie de leur école.

Elle leur permet de **choisir, décider, créer et débattre**, tout en apprenant à respecter les règles de vie collective. C'est un véritable outil pour former des élèves responsables, autonomes et citoyens.

Choisir

Décider

Créer

Ses objectifs

- Développer l'autonomie et la responsabilité des élèves.
- Favoriser leur intégration harmonieuse au sein de la communauté scolaire.
- Encourager la participation active à la vie de l'école.

Ses actions concrètes

- Prise en charge d'1/3 des bourses allouées pour les classes transplantées.
- Prise en charge d'une partie des visites organisées par les classes.
-
- Subventions de projets de classe.
- Abonnements de classes à des revues mensuelles.
- Organisation de fêtes pour les élèves : fête de la musique, fête des mots, fêtes du sport, fête des arts, ...

Son fonctionnement

- Bureau adultes
- Conseil des élèves (2 représentants par classe, du CP au CM2).
- Coopératives de classes

Chaque instance est élue et se réunit environ deux fois par trimestre.
Les réunions permettent de débattre des règles de vie, de suivre les projets en cours et de proposer de nouvelles idées pour l'école.